

A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2022

I.- Bilan consolidé au 30 Juin 2022

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Ecarts d'acquisitions	2.7 - 5	10 694 395	10 694 395
Immobilisations incorporelles	2.9.1	2 294 380	2 295 269
Immobilisations corporelles	2.9.2	24 769 019	23 709 518
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	2.8	6 708 701	6 504 140
Impôts différés actifs	2.9.3 - 6	2 643 310	2 755 814
Actifs financiers non courants	2.9.4	573 175	539 456
ACTIF NON COURANT		47 682 980	46 498 592
Stocks et en-cours	2.11.1 - 7	26 199 971	22 361 540
Clients & comptes rattachés	2.11.2 - 8	88 453 017	80 334 916
Autres actifs courants		4 944 439	3 447 660
Actifs destinés à être cédés			-
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.11.3 - 9	2 000 000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.11.4 - 9	46 201 364	51 932 687
ACTIF COURANT		167 798 791	158 076 803
TOTAL DE L'ACTIF		215 481 771	204 575 395

PASSIF	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Capital social	10	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	10	877 667	877 667
Réserves consolidées		89 379 516	74 055 246
Résultat net de l'exercice		7 728 202	15 013 030
CAPITAUX PROPRES		99 971 959	91 932 517
Engagements sociaux	2.12 - 12	8 236 148	6 968 348
Avances conditionnées		161 000	161 000
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.13.1 - 11	17 540 356	19 401 473
Obligations locatives à plus d'un an (IFRS16)	2.8	4 356 130	4 455 623
Impôt différés passif	2.9.3 - 6	-	-
PASSIF NON COURANT		30 293 634	30 986 444
Provision pour autres passifs non courants	2.13.2 - 13	1 398 700	1 337 933
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.13.1 - 11	4 932 949	4 822 924
Obligations locatives à moins d'un an (IFRS16)	2.8	2 420 804	2 148 342
Fournisseurs & comptes rattachés	14	23 348 182	18 240 285
Autres passifs courants		53 115 543	55 106 950
PASSIF COURANT		85 216 178	81 656 434
TOTAL DU PASSIF & CAPITAUX PROPRES		215 481 771	204 575 395

II.- Compte de résultat consolidé

(en euros)	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.14.1	135 495 360	107 478 296	233 465 710
Production stockée		68 846	48 714	546 348
Production immobilisée		101 944	74 288	89 048
PRODUCTION		135 666 150	107 601 298	234 101 106
Autres produits de l'activité		489 655	60 053	1 202 610
Achats consommés		- 35 668 524	- 23 189 617	- 59 884 801
Charges de Personnel	15	- 65 666 784	- 55 416 623	- 119 646 429
Charges externes		- 20 023 429	- 17 084 700	- 30 000 325
Loyer contrat location IFRS16		1 372 158	1 075 293	2 391 940
Impôts et taxes		- 1 941 944	- 1 715 277	- 3 494 692
EBITDA		14 227 282	11 330 427	24 669 409
Dotations nettes aux amortissements		- 1 744 760	- 1 525 607	- 3 246 567
Dotations nettes aux amortissements impact IFRS16		- 1 317 890	- 1 027 850	- 2 291 113
Dotations / reprises nettes aux provisions		- 646 581	41 826	441 958
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2.14.2	10 518 051	8 818 796	19 573 687
Autres produits opérationnels	2.14.3	84 393	830 826	1 048 776
Autres charges opérationnelles	2.14.3	- 72 935	- 33 404	- 190 828
RESULTAT OPERATIONNEL	16	10 529 509	9 616 218	20 431 635
Produit de Trésorerie (a)		50 886	57 609	115 424
Cout de l'endettement financier brut (b)		- 149 747	- 122 584	- 272 417
Cout de l'endettement financier Impact IFRS 16		- 58 508	- 46 882	- 109 256
<i>Cout de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		- 157 369	- 111 857	- 266 249
<i>Autres produits financiers (d)</i>		5 268	27 131	39 710
<i>Autres charges financières (e)</i>		- 18 526	- 20 914	- 38 677
RESULTAT FINANCIER (c) + (d) + (e)	17	- 170 627	- 105 640	- 265 216
Charge d'impôt		- 2 630 680	- 2 295 752	- 5 153 389
RESULTAT NET		7 728 202	7 214 826	15 013 030
RESULTAT/ ACTION (€)	2.14.4 - 18	2,07	1,99	4,12
RESULTAT DILUE/ACTION (€)	2.14.4 - 18	2,07	1,99	4,12

III.- Etat du résultat Global

Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
RESULTAT NET	7 728 202	7 214 826	15 013 030
Variation taux change sur capitaux propres filiales étrangères	37 639	- 14 405	16 139
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	- 1 544 055	195 888	82 797
Impot sur gains (pertes) actuariels	386 014	- 51 910	- 21 940
RESULTAT GLOBAL	6 607 800	7 344 399	15 090 026

IV.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2020 publié	1 986 574	67 733 509	-868 025	11 513 750	80 365 808
la norme IAS19 révisée au 01/01/2021		806 171			806 171
Soldes au 01/01/2021 Retraité de la décision IFRIC IC	1 986 574	68 539 680	-868 025	11 513 750	81 171 979
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-33 152			-33 152
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		9 625			9 625
Ajustement s/ Compte N-1		-2 340			-2 340
Résultat de l'exercice précédent		11 513 750		-11 513 750	0
Dividendes		-5 796 611			-5 796 611
Résultat de l'exercice				7 214 826	7 214 826
Plan actions gratuite		246 004			246 004
Impact changement taux IS sur écart actuariel					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			-14 405		-14 405
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			143 978 (1)		143 978
Soldes au 30 juin 2021	1 986 574	74 476 956	-738 452	7 214 826	82 939 904

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2020 publié	1 986 574	67 733 509	-868 025	11 513 750	80 365 808
la norme IAS19 révisée au 01/01/2021		806 171			806 171
Soldes au 01/01/2021 Retraité de la décision IFRIC IC	1 986 574	68 539 680	-868 025	11 513 750	81 171 979
Variation achat / vente titres d'auto-détention		900 249			900 249
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		28 859			28 859
Ajustement s/ Compte N-1		574			574
Résultat de l'exercice précédent		11 513 750		-11 513 750	0
Dividendes		-5 796 611			-5 796 611
Résultat de l'exercice				15 013 030	15 013 030
Plan actions gratuite		521 601			521 601
Retraitement amortissements		15 841			15 841
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			16 139		16 139
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			60 857 (1)		60 857
Soldes au 31 décembre 2021	1 986 574	75 723 943	-791 029	15 013 030	91 932 517
Variation achat / vente titres d'auto-détention		4 828 204			4 828 204
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		3 834 862			3 834 862
Ajustement s/ Compte N-1		22 017			22 017
Résultat de l'exercice précédent		15 013 030		-15 013 030	0
Dividendes		-7 483 165			-7 483 165
Résultat de l'exercice				7 728 202	7 728 202
Plan actions gratuite		229 724			229 724
Impact changement taux IS sur écart actuariel					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			37 639		37 639
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-1 158 041 (1)		-1 158 041
Soldes au 30 juin 2022	1 986 574	92 168 614	-1 911 431	7 728 202	99 971 959

(1) :

En euros	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	-1 544 055	195 888	82 797
Impot sur gains (pertes) actuariels	386 014	-51 910	-21 940
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	-1 158 041	143 978	60 857

V.- Tableau des flux de trésorerie.

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Résultat avant IS	10 358 882	9 510 278	20 166 422
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	1 552 342	1 567 941	3 306 037
Charges d'impôts	-3 408 525	-2 295 452	-5 153 389
Quote part subventions virées au résultat	-17 632	-8 861	-28 990
Constat charge Actions Gratuite non décaissée issue des IFRS	229 724	246 004	521 601
Impact IFRS16	3 561	-562	8 429
PV sur actions propres transférée en contrepartie Titre participation			-529 190
- Plus / + Moins-values de cession (2)	7 415	1 659	1 659
Ecart acquisition négatif			-335 159
Marge brute d'autofinancement	8 725 767	9 021 007	17 957 420
Variation des stocks et en-cours	-3 838 431	-1 507 743	-4 177 113
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	-9 592 897	-1 169 510	-7 263 592
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	2 805 266	-2 058 066	4 097 853
Variation des dettes hors exploitation	309 627	354 321	313 831
Incidence variation périmètre			2 396 459
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 316 435	-4 380 998	-4 632 562
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 590 668	4 640 009	13 324 858
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-2 868 497	-1 568 279	-3 218 419
Cession d'immobilisations	57 061		20 885
Incidence variation de périmètre		-50 000	-6 094 167
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 811 436	-1 618 279	-9 291 701
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-7 483 165	-5 796 611	-5 796 611
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Subventions reçues			
Achat / vente titres (contrat de liquidités - titres autodétenus)	9 939 624	-33 152	-70 609
Souscription d'emprunts	655 397		9 753 686
Remboursement d'emprunts	-2 441 075	-1 506 193	-3 631 035
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	670 781	-7 335 956	255 431
Variations de trésorerie	-3 731 323	-4 314 226	4 288 588
Trésorerie d'ouverture (1) (2)	51 932 687	47 644 099	47 644 099
Trésorerie de clôture (1) (2)	48 201 364	43 329 873	51 932 687

(1) Non compris les titres en auto-contrôle pour

11 412 330

17 173 935

16 240 534

(2) Dont placements financiers (Actifs Financiers courants)

2 000 000

VI.- Notes aux états financiers consolidés

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés du 30 juin 2022, arrêtés par le Directoire du 23 septembre 2022.

Présentation de l'entreprise

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 160 rue de Norvège à Lyon Saint Exupéry.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Note 1.-Faits particuliers du semestre

- Début 2018, le groupe est entré au capital de la société ER3i à hauteur de 49% et dispose d'une option d'achat pour acquérir les 51% restants ou au contraire, de les revendre aux fondateurs. ER3i intervient dans le domaine des centrales Hydro-électriques de petites et de moyennes puissances, dans l'Environnement, ainsi que dans le secteur de l'Eolien en mer.

Dans la mesure, où le groupe ne détient pas d'influence notable, n'exerce pas de contrôle, et que la contribution aux capitaux propres, chiffres d'affaires et au résultat d'ensemble n'est pas significative, cette société n'est pas consolidée.

- Au cours du semestre, GPI a procédé à la cession sur le marché de 100 000 actions auto-détenues (2,51% du capital). Après cette cession, la société détient encore 5,80% du capital. La plus-value générée par cette cession (5.111 K€) a été traitée, conformément à IAS32, en capitaux propres et non pas en résultat

Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.

2.1- Déclaration de conformité

Le Groupe a établi ses comptes consolidés semestriels, arrêtés par le directoire le 23 septembre 2022, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2022, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

2.2- Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2022.

2.3- Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2022

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants applicables à compter du 1er janvier 2022 :

- Amendement à IFRS 1 : Première adoption des IFRS
- Amendement à IFRS 3 : Référence au Cadre Conceptuel
- Amendement à IFRS 9 : Instruments financiers
- Amendement à IFRS 16 : Contrats de location
- Amendement à IAS 16 : Immobilisation corporelle
- Amendement à IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe

2.4-Normes, amendements de normes et interprétations applicables ultérieurement

Le Groupe n'a pas anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire aux états financiers ouverts le 1er janvier 2022.

2.5- Estimations et hypothèses de la Direction

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des chantiers en cours à la clôture (estimations à fin d'affaires).

La charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat comptable de l'exercice, société par société, le taux moyen annuel d'imposition estimé pour 2022 (25%).

2.6- Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie, détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

2.7- Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.10. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

2.8- Contrat de Location

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Contrats de location-exploitation-incitations » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions revêtant la forme juridique d'un contrat de location ».

La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17.

La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois).

À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage).

Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la Direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est

impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

Mise en œuvre de la norme IFRS 16

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective simplifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location.

Il s'agit essentiellement des contrats de location de véhicules et des locations immobilières.

Par conséquent, les contrats de location ne sont comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Les passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, la société applique les principes suivants :

- application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires, à savoir :
 - o contrat de bail immobilier : le taux d'emprunt obtenue récemment par le groupe lors de l'achat ou la construction d'un bien immobilier.
 - o autres contrats de location (véhicules) en France : le taux implicite fourni par nos bailleurs.
- utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition,
- identification de la composante de service, lorsqu'elle existe, afin que seule la composante locative soit retraitée selon IFRS 16.

La Société exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- à l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles
- au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

La durée des contrats a été déterminée en analysant chaque contrat. Cependant, en ce qui concerne les contrats de location avec option de résiliation, c'est le donneur d'ordre (la personne qui a passé la commande au sein du Groupe) qui a évalué raisonnablement la durée de vie effective des contrats de location. Si le donneur d'ordre est raisonnablement certain de renouveler ou de ne pas résilier un contrat pour une période donnée, alors le passif lié à la durée du contrat de location est inscrit au bilan.

Par ailleurs, les taux retenus pour actualiser les contrats immobiliers et de location de véhicules ont été respectivement de 1,4 % et 2,7 %.

2.9- Actifs non courants

2.9.1- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

2.9.2- Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 10 ans
Agencements et installations	: 10 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
Mobilier	: 8 à 10 ans

2.9.3- Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

2.9.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres immobilisés (notamment ceux de ER3i), les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

2.10- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élève à 6,6% pour 2021 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.

- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 6,6% (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance
- Taux de croissance à l'infini nul.

Le WACC, fourni par notre animateur de marché, est composé d'un taux d'intérêt sans risque basé sur les O.A.T (-0,3 %) ainsi que de primes de risque.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisées).

2.11- Actifs courants

2.11.1 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

2.11.2 – Clients et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

2.11.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

2.11.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

2.12 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen pour les cadres et Turn Over Fort pour les ETAM (issu de statistiques par âge),
- Coefficient de survie : table INSEE 2021,
- Coefficient d'actualisation : 1,31 % contre 0,87 % en 2021
- Coefficient de revalorisation des salaires : 3 % contre 2% en 2021
- Taux de charges sociales : 40 % contre 38 % en 2021.

Le coefficient d'actualisation correspond à la moyenne mobile sur 12 mois du taux Iboxx € Eurozone 25+ (taux retenu historiquement par le Groupe). Cet indice a été retenu car la durée de ce dernier correspond à notre pyramide des âges.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

2.13 Passifs courants et non courants

2.13.1 – Passifs financiers (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

2.13.2 – Provisions et passifs éventuels (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 37 “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'hommes), les litiges avec les administrations (fiscale, Urssaf, Douanes). Pour les litiges clients et prud'hommes, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

2.14 Compte de résultat

2.14.1 – Reconnaissance des produits

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IFRS15.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IFRS 15 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque le contrôle du bien est transféré à l'acheteur.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

- Carnet de commande

Le Groupe gère un carnet de commandes, au titre duquel il s'engage à exécuter des biens, des travaux ou des prestations.

Le carnet de commandes représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les affaires dont le contrat est entré en vigueur (notamment après l'obtention des commandes clients ou des ordres de service).

2.14.2 – Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.14.3 –Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

2.14.4 – Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Hors incidence éventuelle de l'attribution d'actions gratuites, aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

2.15 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par branche d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en quatre branches principale :

- La branche Installation / Maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- La branche Fabrication et Spécialiste Métiers qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- La branche Energie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.
- La branche Aéronautique qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements ainsi que les prestations destinées au secteur de l'aéronautique civile et militaire.

Note 3.- Liste des sociétés consolidées.

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2022 %	Capital détenu 2021 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SAS Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro Suisse	CH-115 414 078	Suisse	100,00	100,00
SAS Sera	490 224 045	Française	100,00	100,00
Bontronic GmbH	HRB 8156	Allemande	100,00	100,00
Seirel Andorre	915241N	Andorranne	100,00	100,00
SAS Technisonic	412 526 329	Française	100,00	100,00
Geral ME FZE		Dubaiote	100,00	100,00
SAS Dative	879 916 344	Française	100,00	100,00
GIE GPI Expert	531 615 953	Française	100,00	100,00
EFGPI	891 863 730	Française	100,00	100,00
AECE	392 459 566	Française	100,00	100,00
Aquitaine Electronique	321 212 904	Française	100,00	100,00
AEVA	848 421 194	Française	100,00	100,00
R3EA	326 432 952	Française	100,00	100,00
SCI Jaz	498 286 194	Française	100,00	100,00

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2020, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2022 :

30/06/2022	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Branche Aéronautique	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat								
Chiffre d'affaires	40 982 409	40 869 965	41 392 252	15 545 515	4 114 740			142 904 881
<i>dont exportations</i>	875 679	11 948 758	919 420	3 763 925	0			17 507 782
Dont Intra-groupe	-991 929	-1 625 490	-201 367	-475 995	-4 114 740			-7 409 521
Chiffre d'affaires net	39 990 480	39 244 475	41 190 885	15 069 520	0			135 495 360
Dotations amortissements	297 917	826 379	385 745	122 309	112 410			1 744 760
Dotations amortissements Impact IFRS 16	385 108	254 095	500 907	138 068	39 712			1 317 890
Résultat opérationnel	4 000 050	2 273 968	2 852 271	1 276 995	5 861 220	-54 501	-5 734 995	10 529 509
Bilan								
Valeur globale des actifs	52 741 314	79 240 848	57 221 679	23 364 615	41 207 930	6 708 701	-38 294 615	215 481 771
<i>dont immobilisations</i>	13 662 548	22 079 649	10 367 757	2 233 022	11 388 400	6 708 701	-32 094 802	27 636 574
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 883 920	1 039 835	2 651 559	980 136	153 251			6 708 701
<i>dont clients</i>	25 341 882	27 208 276	32 730 304	7 409 732	2 452 991		-6 690 168	88 453 017
Valeur globale des passifs	-52 741 314	-79 240 848	-57 221 679	-23 364 615	-41 207 930	-6 708 701	38 294 615	-215 481 771
<i>dont fournisseurs</i>	-8 141 131	-11 538 542	-3 778 874	-3 655 536	-941 619		4 707 520	-23 348 182
Investissements Financiers	0	0	0	0	0			0
Investissements Autres	555 585	692 943	941 017	520 774	158 178			2 868 497

Le tableau ci-après présente les données au 31 décembre 2021 :

31/12/2021	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Branche Aéronautique	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat								
Chiffre d'affaires	70 545 690	71 720 930	82 269 002	14 548 808	7 876 080			246 960 510
<i>dont exportations</i>	1 102 233	19 272 210	1 696 697	4 744 534	0			26 815 674
Dont Intra-groupe	-1 850 464	-2 922 604	-398 416	-457 136	-7 866 180			-13 494 800
Chiffre d'affaires net	68 695 226	68 798 326	81 870 586	14 091 672	9 900			233 465 710
Dotations amortissements	563 874	1 713 533	624 059	116 605	228 496			3 246 567
Dotations amortissements Impact IFRS 16	691 784	469 270	911 285	143 450	75 324			2 291 113
Résultat opérationnel	6 536 336	5 237 701	7 382 854	2 603 400	1 526 973	-100 827	-2 855 629	20 431 635
Bilan								
Valeur globale des actifs	53 111 633	72 666 134	58 649 270	21 599 712	37 441 778	6 504 099	-38 893 132	204 575 395
<i>dont immobilisations</i>	13 183 505	22 178 279	9 821 540	1 849 557	11 371 517	6 504 099	-31 860 155	26 544 243
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 945 306	906 490	2 429 521	1 068 390	154 392			6 504 099
<i>dont clients</i>	22 656 426	22 288 181	32 797 185	6 480 456	1 899 603		-5 786 935	80 334 916
Valeur globale des passifs	-53 111 633	-72 666 134	-58 649 270	-21 599 712	-37 441 778	-6 504 099	38 893 132	-204 575 395
<i>dont fournisseurs</i>	-6 756 924	-7 735 110	-3 998 426	-2 605 464	-676 001		3 531 640	-18 240 285
Investissements Financiers	2 713 000	0	0	0	8 000 047			10 713 047
Investissements Autres	501 827	566 178	1 354 677	265 219	459 648			3 147 549

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2021 :

30/06/2021	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat							
Chiffre d'affaires	34 410 239	35 833 789	39 782 939	3 938 040			113 965 007
<i>dont exportations</i>	-1 004 051	9 866 380	594 130	0			9 451 719
Dont Intra-groupe	-872 362	-1 491 074	-186 735	-3 936 540			-6 486 711
Chiffre d'affaires net	33 537 877	34 342 715	39 596 204	1 500			107 478 296
Dotations amortissements	259 183	859 151	293 988	113 284			1 525 606
Dotations amortissements Impact IFRS 16	337 387	226 964	425 925	37 575			1 027 851
Résultat opérationnel	3 286 161	2 988 765	3 246 869	1 149 787	47 443	-1 102 807	9 616 218
Bilan							
Valeur globale des actifs	41 731 674	72 899 672	52 937 091	29 714 063	4 126 833	-34 375 241	167 034 092
<i>dont immobilisations</i>	9 623 109	22 807 010	9 424 434	3 364 525	4 126 833	-24 590 356	24 755 555
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 405 658	623 504	1 922 519	175 152			4 126 833
<i>dont clients</i>	19 645 307	21 461 987	27 426 175	1 904 104		-4 160 323	66 276 310
Valeur globale des passifs	-41 731 674	-72 899 672	-52 937 091	-29 714 063	-4 126 833	34 375 241	-167 034 092
<i>dont fournisseurs</i>	-5 743 302	-7 426 451	-4 037 488	-632 377		1 212 139	-16 627 479
Investissements Financiers	0	0	0	0			0
Investissements Autres	225 344	366 717	632 035	344 183			1 568 279

Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2022
Ecart d'acquisitions	10 694 395	0		10 694 395
Total	10 694 395	0	0	10 694 395

Le coût d'acquisition des titres des branches Installation / Maintenance, Fabrications et Spécialistes Métiers, Energie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 10.694.395 € qui se décompose comme suit :

▪ Branche Installation / Maintenance :	2 561 342
▪ Branche Fabrication et Spécialistes métiers :	3 222 513
▪ Branche Energie :	4 897 419
▪ Autres :	13 121
	<u>10 694 395</u>

Au cours du semestre écoulé, aucun indice de perte de valeur, susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2021, décrits note 2.10, n'est à constater. La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation. Seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests.

Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2021	Variation de l'exercice		30 juin 2022
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	2 755 814	- 498 516	386 012	2 643 310
Impôts différés passifs	-			-
Impôts différés nets	2 755 814	- 498 516	386 012	2 643 310

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Stocks matières	19 341 319	15 329 035
Produits intermédiaires	2 994 621	3 047 229
En cours de production	3 864 031	3 985 276
Total	26 199 971	22 361 540

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractère non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 30 juin 2022, à une dépréciation directe complémentaire de 1.599.184 euros sur les matières. Cette dernière ne concerne que des produits à faible rotation sur notre branche constructeurs et spécialistes métiers à hauteur de 163.397 € et notre branche aéronautique 1.435.685 €.

Par ailleurs une provision sur les produits finis de notre branche aéronautique a été constituée pour pour 51.512 €

L'augmentation des stocks au 30 juin 2022 provient d'une augmentation des stocks dans notre branche constructeurs et spécialistes métiers pour 3.206 K€ afin de se prémunir contre le risque de pénurie des composants.

Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Créances commerciales	55 653 218	59 996 521
Provision pour dépréciation	-750 846	-300 419
Factures à établir	33 550 645	20 638 814
Total	88 453 017	80 334 916

	Net au 30/06/2022	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et cptes rattachés	55 653 218	48 133 129	7 520 089	3 963 794	2 169 223	725 377	501 100	160 595

Dans la mesure où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non-paiement sur les créances non dépréciées. Au jour de l'arrêté des comptes, la part des créances échues non payées s'élevait à 2.259.151 €.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Enfin, le délai de règlement moyen des créances clients est de 60,5 jours.

Note 9.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	30 juin 2022			31 décembre 2021
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe	-		-	-
Portefeuille de placements			-	-
Portefeuille de placements structurés à capital garanti	2 000 000		2 000 000	-
Total actifs financiers courants	2 000 000	-	2 000 000	-
Banques et Liquidités Non rémunérées	24 243 541		24 243 541	22 367 395
Banques et Liquidités Rémunérées	14 903 863		14 903 863	23 080 301
Dépôts à Terme et assimilés	7 053 960		7 053 960	6 484 991
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	46 201 364	-	46 201 364	51 932 687
Total liquidités et placements	48 201 364	-	48 201 364	51 932 687

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2022	31 décembre 2021
Liquidités	50,29%	43,07%
Liquidités Rémunérées	30,93%	44,44%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	18,78%	12,49%
	100,00%	100,00%

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

Note 10.- Capitaux propres.

10.1- Composition du capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2022, est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 3 973 148 actions de 0,5 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2021	3 973 148	1 986 574	877 667
31 décembre 2021	3 973 148	1 986 574	877 667
30 juin 2022	3 973 148	1 986 574	877 667

Les principaux actionnaires sont :

- AMPERRA.....: 52,00 %
- Auto-détention..... : 5,83 %
- Public.....: 42,17 %

10.2- Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

10.2.1 – Options d'achats ou de souscription

Au 30 juin 2022, il n'existe aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

10.2.2 – Actions Gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2019, le Directoire a été autorisé à procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit du personnel salarié de la société ou des sociétés liées à l'exclusion des membres du directoire. Ces plans prévoient que les actions gratuites ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de quatre ans. En outre, l'acquisition définitive des actions gratuites est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le chiffre d'affaires et / ou le résultat net à l'issue de la période d'acquisition.

La situation relative au plan d'actions gratuites est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Type	Dates			Nombres d'actions			Solde	Juste Valeur de l'action à la date d'attribution
	d'attribution	d'acquisition définitive	de disponibilité	Attribuées	Acquises	Annulées		
Actions Gratuites	06/06/2019	06/06/2023	06/06/2023	32 000	0	0	32 000	45,30

La juste valeur du plan d'actions gratuites a été calculée en tenant compte :

- de la convergence entre la juste valeur recalculée et le prix moyen d'achat (aux cours de Bourse) des actions déjà détenues par la société Gpi et dédiées au plan d'actions gratuites,
- des volumes de transactions du titre Gpi, permettant de considérer qu'il est liquide, le cours moyen d'achat des actions a été préféré à la valeur recalculée de 44 € afin de déterminer la juste valeur à la date d'attribution des actions gratuites.

Les principales hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des actions de performance sont les suivantes :

	Plan 2019
Prix de l'action à la date d'attribution en €	51
Dividendes annuels (1,75 € x 4) en €	7,00
Valeur recalculée	44,00
Cours moyen d'achat des actions attribuées du plan	45,30
Juste valeur retenue	45,30
Valorisation initiale plan AGA en € hors forfait social	1 449 600
QP AGA de l'exercice en €	179 752
Forfait social sur QP de l'exercice	49 972
Charges de l'exercice en €	229 724

Au 30 juin 2022, la société détenait 32.000 actions propres affectées au plan d'attribution d'actions gratuites.

Note 11.- Dettes financières.

	31/12/2021	Souscription	Remboursement	Var ICNE	Var Dépôt	var Concours Bancaires	30/06/2022
Dettes Financière LT	19 401 473						17 540 356
Dettes Financière CT	4 822 924						4 932 949
TOTAL	24 224 397	655 397	-2 441 075	625	7 431	26 530	22 473 305

Les dettes financières sont présentées dans le tableau qui suit.

	Dettes financières à long terme		Dettes financières à court terme
	1 à 5 ans	à + 5 ans	à moins d'1 an
Emprunts établissements financiers	12 216 364	5 323 992	4 840 693
<i>Dont à taux fixe</i>	<i>12 216 364</i>	<i>5 323 992</i>	<i>4 840 693</i>
<i>Dont à taux variable</i>	-		-
ICNE			29 422
Concours Bancaires			30 403
Dépôt versés			32 431
Total	12 216 364	5 323 992	4 932 949

En l'absence d'emprunts à taux variables non couverts, le risque de taux est jugé non significatif par le groupe.

Par ailleurs, il n'existe aucun covenant sur les emprunts.

Note 12.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2021	Dotation de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2022
Indemnités de départ à la retraite	6 968 348	58 247	1 544 055	-334 501	8 236 149
total	6 968 348	58 247	1 544 055	-334 501	8 236 149

La provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

Compte tenu de l'évolution du taux d'actualisation et du montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR), au 30 juin, aucun test de sensibilité n'a été effectué.

Pour mémoire au 31 décembre 2021, les tests de sensibilité montraient qu'une variation du taux d'actualisation de +/- 0.5% par rapport au taux retenu de 0.87% (soit 0.37% et 1.37%) entraînerait une variation du montant de la dette actuarielle d'environ + 565 K€ / -536 K€

Note 13.- Provisions pour autres passifs non courants.

(en euros)	Montant au 31/12/2021	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2022
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :					
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	7 800			-1 418	6 382
- Produit électronique de serie	26 982	6 420			33 402
Contrôles fiscaux en cours	14 680				14 680
Contrôles douanes en cours	75 000				75 000
Risque Client	502 014	41 434			543 448
Litiges URSSAF	0	86 163			86 163
Litiges personnel	568 617	88 000	-120 000		536 617
Sinistres	0			0	0
Perte à terminaison	142 839	103 007		-142 839	103 007
total	1 337 933	325 024	-120 000	-144 257	1 398 700

Note 14.- Fournisseurs et comptes rattachés.

	Net au 30/06/22	Total dettes non échues	Total dettes échues	<i>Entre 0 et 30 jours</i>	<i>Entre 31 et 90 jours</i>	<i>Entre 91 et 180 jours</i>	<i>Entre 181 et 360 jours</i>	<i>Plus de 360 jours</i>
Frs et cptes rattachés	23 348 182	22 302 737	1 045 445	774 187	227 937	69 443	-85 044	58 922

Les dettes échues non réglées correspondent à des désaccords sur les prix et/ou les quantités avec les fournisseurs.

Le délai règlement fournisseurs moyen est de 55,4 jours

Note 15.- Charges de personnel.

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

(en euros)	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Salaires et traitements	42 426 049	35 412 624	75 921 161
Participation légale des salariés	1 026 725	1 087 163	2 681 857
Salaires des intérimaires	5 404 532	4 855 801	10 331 833
Provision IDR	-276 255	56 952	352 756
Action Gratuite	179 523	168 610	348 456
Retenue Salariale Activité Partielle	0	-35 157	-188 590
Charges sociales	16 906 209	13 883 990	30 270 620
Ch sociales s/ Retenue Sal Activité Partielle	0	-13 360	-71 664
Total	65 666 783	55 416 623	119 646 429

Note 16- Produits et charges opérationnelles.

	30 Juin 2022	30 Juin 2021	31 décembre 2021
Produits de cession d'immo.corporelles	57 061		20 885
Boni sur cessions actions propres	-	-	529 190
Aide Covid 19 (Fonds de solidarité)		815 454	-
Reprise provision litiges fiscaux			9 276
Quote part subventions virée en résultat	17 634	8 861	28 990
Indemnités pour litiges	-	-	27 984
Produits divers	4 956	6 511	97 292
Reprise provisions contrôle fiscaux	4 742	-	-
Reprise de provisions pour litiges			
Ecart Acquisition négatif provenant du rachat du groupe AECE	-	-	335 159
Total autres produits opérationnels	84 393	830 826	1 048 776
VNC immobilisations corporelles	- 64 476	- 1 659	- 34 913
Charges diverses	- 3 717	- 14 245	- 18 696
Litiges		- 17 500	- 127 943
Redressements fiscaux	- 4 742		- 9 276
Total autres charges opérationnelles	- 72 935	- 33 404	- 190 828
Total	11 458	797 422	857 948

Note 17- Produits et charges financiers.

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Rémunération des liquidités	4 632	15 607	9 504
Revenus des équivalents de trésorerie	8 151	42 002	29 140
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie	38 103		76 780
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	50 886	57 609	115 424
Intérêts des emprunts	- 148 649	- 112 003	- 256 967
Intérêts des dettes financières	- 1 098	- 10 581	- 15 450
Coût de l'endettement financier brut	- 149 747	- 122 584	- 272 417
Coût de l'endettement financier ifrs 16	- 58 508	- 46 882	- 109 256
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 157 369	- 111 857	- 266 249
Escomptes	5 268	27 131	39 710
Reprise provision pour titres de participation			-
Produits financiers de participation			-
Différences positives de changes			-
Autres produits financiers	5 268	27 131	39 710
Escomptes	- 11 781	- 20 914	- 38 677
Provision pour dépréciation Titres de Participation	- 6 745		-
Charges diverses			-
Différences négatives de changes			-
Autres charges financières	- 18 526	- 20 914	- 38 677
RESULTAT FINANCIER	- 170 627	- 105 640	- 265 216

Note 18.- Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 décembre 2021
Résultat net consolidé	7 728 202	7 214 828	15 013 030
Nombre d'actions à l'ouverture	3 973 148	3 973 148	3 973 148
Actions en auto-détention	231 869	350 744	331 167
Nombre moyen d'actions	3 741 279	3 622 404	3 641 981
Résultat de base par action	2,07	1,99	4,12
Résultat dilué par action	2,07	1,99	4,12

Note 19.- Transactions avec les parties liées.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (AMPERRA) et ses membres du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie et ses dirigeants sont similaires, dans leur montant, à celle relatées dans l'annexe des comptes individuels au 31 décembre 2021.

Note 20.- Autres informations.

Au cours du premier semestre 2022, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2021.

Note 21.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.

Aucun élément postérieur à la clôture n'est à signaler.

B.- Rapport d'activité sur les comptes semestriels

1. Nette progression de l'activité au premier semestre sur l'ensemble des pôles

L'activité du premier semestre de l'exercice 2022 du Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, spécialisé dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, est en hausse de 26,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (+ 10,40 % à périmètre constant).

L'ensemble des pôles contribue à cette progression.

Par branche d'activité, l'évolution est la suivante :

- L'activité Installation/Maintenance (SOTEB) en forte hausse de 19,4% (+14,7 % à périmètre constant), sous l'impulsion d'une forte activité chez nos clients historique.
- Le pôle qui englobe la Fabrication d'équipements électriques et électroniques (GERAL, BONTRONIC) et l'activité des spécialistes métiers (SEIREL, SERA), a connu une hausse d'activité de 13,5 % dépassant les prévisions, grâce à une forte activité de GERAL.
- L'activité du pôle Energie (ARDATEM, TECHNISONIC), qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, a connu une augmentation de 4 %, notamment avec le démarrage du marché national sur les END/CND remporté par TECHNISONIC en 2021.
- Le pôle Aéronautique & Défense, représenté par le Groupe AECE, (AQUITAINE ELECTRONIQUE & AEVA) est intégré depuis le second semestre 2021.
Le Groupe AECE a connu au premier semestre une belle activité ; le chiffre d'affaires a atteint 15,3 millions d'euros sur le 1^{er} semestre.

2. Progression du bénéfice net

Chacun des 4 pôles d'activité a apporté une contribution positive aux résultats du groupe.

- Le résultat opérationnel courant atteint 10,52 millions d'euros contre 8,82 millions l'exercice précédent,

- Le bénéfice net, en hausse, atteint 7,73 millions d'euros contre 7,21 millions l'an dernier. Pour rappel, SEIREL avait bénéficié, au S1 2021, d'une subvention exceptionnelle permettant de pallier les fermetures des stations dans le contexte de la Covid.

La trésorerie se maintient à un haut niveau pour atteindre 46,2 millions d'euros après le paiement du dividende de 7,5 millions d'euros (hausse du dividende par rapport à 2021).

L'endettement financier diminue à 22,5 millions d'euros contre 24,2 millions au 1^{er} janvier.

La société rappelle qu'au 30 juin 2022, elle détient 5,30% de son capital, pour une valeur comptable de 11,4 millions ainsi que 2 millions d'euros de placement qui viennent s'ajouter au montant de la 'trésorerie consolidée' ci-dessus, ce qui représente une trésorerie mobilisable de 59,6 millions d'euros.

3. Perspectives 2022 – Perspectives confirmées et rentabilité proche de la rentabilité historique

Pour l'ensemble de l'exercice 2022, la Direction attend les tendances suivantes :

- Progression du chiffre d'affaires à 260 millions d'euros, contre un CA 2021 de 235 millions d'euros,
- Au niveau de la rentabilité, la Direction prévoit un bénéfice net proche de sa moyenne historique.

4. Gestion des risques.

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques significatifs liés à la nature des activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

C. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon Saint-Exupéry,
le 26 septembre 2022

Francois PERRIER
Président du Groupe GPI

D. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire, Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

La Motte-Servolex et Valence, le 28 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

GROUPE SR CONSEIL

MAZARS & SEFCO

Nicolas PICARD

Frédéric MAUREL

Matthieu VERNET